AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-69 918707

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON-3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON-6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

2ème supplément au bulletin N° 103 d'Avril 1969 — 22 Avril 1969

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Appliquer un premier traitement sur les seules vignes où apparaissent habituellement les premières attaques, dans les régions suivantes
Dès réception: régions 131, 132, 133, 142 et 152
Avant le 30 avril: 12, 21, 22, 24, 26, 35, 37, 40, 41, 46, 51, 52, 81, 85, 87, 101, 102, 103, 107, 110, 111, 115, 119, 121, 122, 124, 125, 129 et 134.
Attendre un avis ultérieur dans les autres régions.

BLACK-ROT - (Savoie, Grésivaudan, Bugey, Cévennes)
Appliquer un premier traitement dès après l'apparition de la 3ème feuille.

INFORMATIONS

OIDIUM - Sur les cépages sensibles, envisager les 1ers traitements dès fin avril ou début mai suivant les régions.

PYRALE- Dans la zone du Beaujolais où cet insecte sévit encore, appliquer dès les premiers jours chauds de mai un produit à base de parathion (25gr/hl de m.a.) ou de mévinphos (50gr/hl de m.a.)

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - En raison du ralentissement de la croissance, le prochain traitement pourra être effectué 15 jours seulement après la dernière application.

TAVELURE DU POMMIER - Appliquer un traitement - dès réception
1°- dans les régions non concernées par le bulletin précédent, à l'exception des plantations d'altitude.
2°- dans les plantations déjà traitées, au nord-est d'une ligne Roanne-Feurs-St Chamond-Annonay-St Rambert d'Albon-Romans-St Nazaire en Royans-Eurre-Die-Lus la Croix Haute.
- 14 jours après le traitement précédent dans les plantations déjà concernées au sud-ouest de cette ligne.

PETITE MINEUSE (Anarsia) sur pépinières de pêcher et d'abricotier: traiter dès les premières journées chaudes après le 25 avril avec un produit à base de D.D.T. ou de Phosdrine.

DIDYMELLA et ANTHRACNOSE DU FRAMBOISIER - OIDIUM DU CASSISSIER - Poursuivre la protection.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P58